

# « La réforme APE menace 200 emplois à la Fédération Wallonie-Bruxelles »

EMPLOI Pour Rudy Demotte, en l'état, le projet menace la Fédération Wallonie-Bruxelles

► Près de la moitié des points APE va à des politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles.  
► Le ministre-président dénonce une réforme trop rapide à ses yeux et des pertes d'emploi importantes.

Le décret organisant la réforme des aides à l'emploi APE sera débattu la semaine prochaine au parlement de Wallonie. Le dossier porté par le ministre de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet (MR) est essentiel : il concerne plus de 60.000 travailleurs et 4.000 employeurs. La pierre angulaire de la réforme est connue : les aides seront désormais attribuées par les ministres fonctionnels selon les priorités retenues pour leurs politiques.

On l'ignore souvent mais 45 % des points APE bénéficient à des missions qui relèvent des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles : enseignement, culture, accueil de la petite enfance, sport... Dans de nombreux secteurs, de 20 à 25 % des travailleurs évoluent sous statut APE. Inutile de dire que le gouvernement de la Fédération (PS-CDH) suit de près le travail de son homologue wallon (MR-CDH).

Le processus législatif entre dans la ligne droite. Le ministre-président Rudy Demotte (PS) décide de s'exprimer de façon critique : « Le nouveau gouvernement wallon a absolument voulu aboutir dans les deux années qui lui ont été accordées. C'est une folie ! Un projet comme celui-là ne peut se concevoir qu'à l'échelle d'une législature. Le calendrier est trop réduit. Des délais aussi courts ne permettent pas de travailler en profondeur. »

## Pas de vision claire

Le socialiste n'est pas loin de penser que ce dossier fournit l'occasion aux régionalistes de nuire aux intérêts de la Fédération : « On est occupé à mettre en difficulté des politiques entières de la Fédération. Or celle-ci ne dispose pas d'un pouvoir fiscal qui lui permettrait de trouver de nouvelles recettes. Si c'est le but de la Wallonie, je condamne cette manière de faire. Les aides à l'emploi ne doivent pas être l'enjeu d'une bataille

institutionnelle, elles doivent offrir un service de qualité à la population. »

Tout n'est pas à jeter dans la réforme Jeholet, Rudy Demotte lui-même le reconnaît : « Nous ne sommes pas dans une position conservatrice. Nous soutenons les efforts de clarification, de simplification et de transparence. Mais cela ne suffit pas à nous rassurer. » Le ministre-président reproche au gouvernement wallon une concertation insuffisante, « façon je décide et puis je t'explique », résume-t-il.

La méthode choisie serait aussi contraire aux intérêts des bénéficiaires de ces aides à l'emploi qui mobilisent un milliard d'euros si l'on comptabilise le soutien direct et les réductions de charge : « Il aurait fallu construire la ré-

forme depuis la base de la pyramide en analysant les secteurs et mêmes les projets qui bénéficient des aides. Nous manquons d'informations précises qui permettraient une lecture dossier par dossier. On ne nous fournit que des chiffres globaux. Nous ne pouvons pas avoir une vision claire du projet, et donc estimer l'impact réel sur l'emploi alors que le risque de pertes d'emplois est avéré. »

La Fédération Wallonie-Bruxelles a acquis la conviction que le financement du dispositif n'est pas garanti au-delà de la phase transitoire, qu'il s'agisse des barèmes dus aux travailleurs et de l'indexation des montants attribués aux projets de terrain, pour ceux portés par les pouvoirs locaux comme par les milieux associatifs.

Ce n'est pas tout. Entre autres correctifs apportés par le décret de Pierre-Yves Jeholet, les aides APE ne pourront plus bénéficier aux provinces, aux services de la Région wallonne (dont le Forem) et à ceux de... la Fédération Wallonie-Bruxelles : « Nous sommes en désaccord total sur ce point, assène Rudy Demotte. Chez nous, chaque centime compte. On ne peut toucher à aucun budget sans provoquer des difficultés importantes. »

## Accord de coopération

La Fédération a fait ses comptes : plus de 200 équivalents temps plein (ETP) dont le financement serait directement perdu à l'horizon 2020. Voici le détail : 90 ETP au sein de l'administration générale de l'enseignement, 110 ETP dans les services d'aide à la jeunesse (SAJ/SPJ), 30 ETP dans les Maisons de Justice, 54 ETP affectés à des sportifs de haut niveau... Pour Rudy Demotte, « des pans

entières de nos politiques sont menacés directement par cette réforme. »

Une proposition de décret MR-CDH poursuit son parcours à Namur, en

marge du projet de l'exécutif. Elle prévoit « de garantir un soutien structurel au secteur de l'enseignement ainsi qu'au secteur du non-marchand réalisant des activités dans les matières culturelles et personnalisables. » Mais à terme, Wallonie et Fédération devront conclure un accord de coopération en bonne et due forme. Et tout indique qu'à ce stade, Rudy Demotte n'est pas près d'apposer sa signature sur ce document : « J'aurais l'impression d'acheter un chat dans un sac ! » ■

ERIC DEFFET

## MANIFESTATION

### Une chaîne humaine ce jeudi à Namur

La FGTB wallonne continue à se mobiliser contre le projet de réforme des points APE. Plutôt qu'une manifestation traditionnelle, le syndicat socialiste a choisi cette fois d'organiser une chaîne humaine, ce jeudi matin, entre le parlement de Wallonie et le siège du gouvernement régional, par-dessus la Meuse donc. Les députés seront occupés à débattre du budget 2019, avant d'aborder le dossier APE la semaine prochaine.

La FGTB souligne que « la mobilisation syndicale a fait reculer le ministre Jeholet sur certains points » et que « des victoires ont été acquises ».

Mais le combat continue et l'organisation syndicale dénonce toujours « 3.500 emplois perdus à travers l'exclusion des services publics, la sous-estimation des budgets et des moyens insuffisants pour l'indexation ». « Le MR n'aime pas les femmes, scande encore la FGTB. Les emplois APE sont majoritairement occupés par des femmes : elles sont 70 % des APE dans le non-marchand et 61 % dans les pouvoirs locaux. »

Des délégations des TEC devraient participer à cette « chaîne ». Les services de bus pourraient être perturbés.

E.D.